



AVANT-PROGRAMME

Championnat de Martinique d'aviron de mer 2026

Nom de l'épreuve : Championnat de Martinique d'aviron de mer 2026 - 4X+

Date : dimanche 10 mai 2026

Lieu : Anse Gros-Raisin (Sainte-Luce)

Autorité organisatrice : Ligue Aviron de Martinique (LAM)

Le Championnat de Martinique d'aviron de mer est une épreuve organisée par la Ligue Aviron de Martinique.

Il est destiné à sacrer les champions de Martinique 2026 en 4 de couple barré (4X+) des catégories U12, U15, U17, U19, séniors et masters, femmes, hommes et mixte. Il se déroule sur une journée, le dimanche 10 mai 2026 sur le plan d'eau de l'Anse Gros-Raisin, à Sainte-Luce.

1. RÈGLES

1.1. La régates sera régie par :

- Le Code des Régates en mer édité par la Fédération Française d'Aviron
- Le Règlement Sportif 2026 et ses annexes
- Le présent avant-programme.

1.2. Sécurité et équipement : *Gilet obligatoire dans les embarcations, revêtu pour le barreur, bout de 15 mètres minimum, et crochet avant permettant d'accrocher un cordage flottant accessible au rameur afin de pouvoir le lancer au bateau de sauvetage si nécessaire.*

1.3. **Lignes de départ et d'arrivée** : Les lignes de départ et d'arrivée seront matérialisées par deux marques de parcours.

1.4. **Parcours** : Les courses évolueront le long de la côte, entre l'anse Gros-Raisin, et l'anse Figuier. L'emplacement des marques de parcours sera précisé sur le plan de course.

1.5. **Distance des parcours** :

TYPES	CATEGORIES	FEMMES	HOMMES	MIXTE
4X+	U12	500m	500m	500m
4X+	U15	1500m	1500m	1500m
4X+	U17	3000m	3000m	3000m
4X+	U19	3000m	3000m	3000m
4X+	Sénior	6000m	6000m	6000m
4X+	Master	6000m	6000m	6000m

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1. La régata est ouverte aux bateaux des classes :

- 4 de couple barré (4X+)

2.2. La compétition est ouverte aux rameuses et rameurs régulièrement licencié(e)s dans des clubs affiliés à la Fédération Française d'Aviron à jour de toutes leurs cotisations (Fédération et Ligue).

Les clubs admissibles devront effectuer les engagements de leur(s) équipage(s) sur l'intranet FFAVIRON (heure de Paris).

Les changements d'équipages et les forfaits devront être déclarés lors de la réunion des délégués, et confirmé par écrit adressé au président du jury à la fin de celle-ci.

***Formulaire de forfait joint en annexe**

2.3. Les compétiteurs doivent être titulaires :

- **d'une licence annuelle 2026** portant attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique de l'aviron en compétition de moins d'un an

- ou **d'une licence annuelle 2026** portant attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique de l'aviron en compétition qui doit dater de moins de 3 ans accompagnée d'une attestation questionnaire de santé « QS-SPORT POUR LES MAJEURS ». Pour les mineurs, l'attestation questionnaire de santé « QS-SPORT POUR LES MINEURS » doit-être fournie avec une autorisation parentale.

3. PROGRAMME

3.1. Inscription générale :

- Ouverture : **Mercredi 22 avril à 8h00 (14h, heure de Paris)** .
- Forclusion : **vendredi 8 mai 2026 à 7h00 (13h, heure de Paris)**

3.2. Déclaration des changements d'équipages ou des forfaits : à *la réunion des délégués*.

3.3. Jour et lieu des courses :

- Dimanche 10 mai 2026 - Anse Gros-Raisin (Sainte-Luce).

3.4. Jour et heure de la réunion des délégués :

- Dimanche 10 mai 2026 à 7h45

3.5. L'heure prévue du signal d'avertissement de la première course est :

- 8h57

3.6. Horaires prévisionnels des courses :

- 9h00 : SF 4X+, MF 4X+
- 10h00 : SH 4X+, MH 4X+
- 10h45 : U12 4X+
- 11h00 : U15 4X+
- 11h25 : U19 4X+
- 12h00 : SM 4X+ et MM 4X+

○

4. PARCOURS



En fonction des conditions climatiques, plusieurs parcours de repli sont envisagés, en direction de la B1 et de la B2.

5. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régates en toute conscience des risques encourus. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

6. SECOURS

Un service de secours médical équipé, conforme à la réglementation, sera mis en place et sera prêt à intervenir sur l'eau et au sol durant le temps de compétition, du départ de la première course, à l'arrivée de l'ultime participant de la dernière course.

7. ASSURANCE

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile, pour l'épreuve.

8. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Ligue Aviron de Martinique : Tel : 0696 44 73 15

Mail: LR15@ffaviron.fr

Président de Jury : Roger Florent

Directeur de course : Étienne Deleau

Comité d'équité : Étienne Deleau - Roger Florent - Ludgy Vestris